



Vous maîtrisez des compétences du métier d'

INSTALLATEUR ELECTRICIEN/INSTALLATRICE ELECTRICIENNE INDUSTRIEL

Faites-les reconnaître dans un Centre de validation !

Après la réussite d'une **épreuve de validation** (mise en situation professionnelle), vos compétences seront reconnues officiellement par la **Région wallonne**, la **Communauté française** et la **Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale**.

Obtenez alors un ou plusieurs Titre(s) de compétence associé(s) au métier de installateur(rice) électricien(ne) industriel. Le Titre de compétence est un **document officiel** qui atteste de votre **maîtrise d'une partie de métier**. Vous pouvez l'utiliser pour augmenter vos chances de **décrocher un job** et pour **accéder plus facilement à des formations**.

Qu'est-ce que le métier "Installateur(rice) électricien(ne) industriel" ?

Définition du métier L'installateur électricien industriel monte et place les canalisations industrielles et boîtiers. Il place et raccorde les composants électriques et les différents tableaux industriels. Il s'assure du fonctionnement correct de ses propres réalisations (installation industrielle nouvelle ou existante).

Comment obtenir un Titre de compétence ?

Pour faire valider vos compétences et obtenir un Titre de compétence, il vous faut réussir une épreuve de validation (mise en situation professionnelle). Celle-ci est gratuite moyennant la demande et l'inscription préalable auprès du Centre de validation.

Qui peut se présenter à ces épreuves de validation ?

Toute personne (H/F) à partir de 18 ans, quelle que soit la manière dont elle a acquis ses compétences.

Titres disponibles

Réaliser une installation électrique pour machines statiques et tournantes en mode câblé et par systèmes de gestion technique et la mettre en service

Quelles compétences seront vérifiées lors de l'épreuve?

Mettre en place les chemins et échelles de câbles, conduits, canalisations électriques et boîtiers d'une installation électrique industrielle

- Préparer le poste de travail.
- Préparer la pose des chemins et des échelles de câbles, des conduits, des canalisations électriques et des boîtiers.
- Fixer les chemins et échelles de câbles, les boîtiers et poser les conduits, canalisations électriques.
- Ranger le poste de travail.

Placer et raccorder les composants et équipements électriques, les tableaux industriels et les mises à la terre

- Préparer le poste de travail.



- Placer et raccorder les composants et équipements électriques.
- Placer et raccorder les différents tableaux industriels.
- Réaliser les mises à la terre et les liaisons équipotentielle suivant les schémas des liaisons à la terre (TN-C, TN-S, IT, TT).
- Faire rapport du travail réalisé.
- Ranger le poste de travail.

Mettre l'installation électrique sous tension

- Contrôler le bon fonctionnement de l'installation électrique à l'exception des appareils étrangers à son installation électrique
- Remédier aux dysfonctionnements éventuels.

Sur base de quels critères le jury jugera-t-il votre travail?

- Respect des règles et des consignes
- Maîtrise technique et production
- Qualité de la communication

Durée de l'épreuve

L'épreuve dure 7h, formalités d'accueil et lecture de consignes non-comprises.

Réaliser une installation électrique de distribution basse tension pré câblé monophasée et triphasée

Quelles compétences seront vérifiées lors de l'épreuve?

Mettre en place les chemins et échelles de câbles, conduits, canalisations électriques et boîtiers d'une installation électrique industrielle

- Préparer le poste de travail
- Préparer la pose des chemins et des échelles de câbles, des conduits, des canalisations électriques et des boîtiers
- Fixer les chemins et échelles de câbles, les boîtiers et poser les conduits, canalisations électriques
- Ranger le poste de travail

Placer et raccorder les composants et équipements électriques, les tableaux industriels et les mises à la terre

- Préparer le poste de travail
- Placer et raccorder les composants et équipements électriques
- Placer et raccorder les différents tableaux industriels
- Réaliser les mises à la terre et les liaisons équipotentielle suivant les schémas des liaisons à la terre (TN-C, TN-S, IT, TT)
- Faire rapport du travail réalisé
- Ranger le poste de travail



Mettre l'installation électrique sous tension

- Contrôler le bon fonctionnement de l'installation électrique à l'exception des appareils étrangers à son installation électrique
- Remédier aux dysfonctionnements éventuels

Sur base de quels critères le jury jugera-t-il votre travail?

- Respect des règles et des consignes
- Maîtrise technique et production
- Qualité de la communication

Durée de l'épreuve

L'épreuve dure 6h30, formalités d'accueil et lecture de consignes non-comprises.

Plus d'informations ?

Renseignez-vous !

En Région wallonne auprès d'un Carrefour Emploi Formation

- Carrefour Emploi Formation d'Arlon T. 063 67 03 32
- Carrefour Emploi Formation de Charleroi T. 071 23 05 03
- Carrefour Emploi Formation de Huy T. 085 27 41 31
- Carrefour Emploi Formation de La Louvière T. 064 23 90 50
- Carrefour Emploi Formation de Marche-en-Famenne Tél 084 24 58 61
- Carrefour Emploi Formation de Liège T. 04 254 57 42
- Carrefour Emploi Formation de Mons T. 065 38 21 00
- Carrefour Emploi Formation de Mouscron T. 056 85 51 50
- Carrefour Emploi Formation de Namur T. 081 48 67 07
- Carrefour Emploi Formation de Brabant Wallon T. 067/ 88 42 40
- Carrefour Emploi Formation de Tournai T. 069 88 11 00
- Carrefour Emploi Formation de Verviers T. 087 59 03 00

N° vert du Forem : 0800/93 947

www.leforem.be

En Région bruxelloise auprès de Bruxelles Formation Carrefour

T. 0800 555 66

**Vous souhaitez vous inscrire en tant que candidat ?
Vous connaissez suffisamment le métier de Installateur(rice) electricien(ne)**



**industriel ainsi que ses exigences.
Vous disposez d'assez d'informations sur la manière dont vos compétences vont être évaluées.**

Prenez rendez-vous !

Aux Centres de validation de :

- Centre de compétence Technocampus - 071/253 611
- Centre de validation bruxellois des métiers technologiques - 02 / 558 86 63
- Centre de validation des compétences de l'EPS de Liège - 0472/63.06.24



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR